

Le Petit GironDais

GIRONDE EN FÊTE

PROGRAMME

9-10-11
JUILLET 2021

Vendredi

**Marché des
Producteurs de Pays**
Place de la République
19H à 23H

ANIMATION MUSICALE
Avec Mystère Daoud

REPAS FESTIF



Samedi

Marché des artisans créateurs 10H à 18H00
Equalizer rugby et autres animations 10H à 17H
Apéritif à 18H30 offert par la Mairie
Retraite aux flambeaux à 22H30 en musique.



Dimanche

Exposition de vieilles voitures
avec le Rétro Club Reolais
de 9H à 18H00.



Respectons les
gestes barrières.

Sommaire

1-2	Édito Informations municipales
3	Comptes et réalisations 2020
4	Retour sur les travaux
5-6	Budget primitif 2021
7	Prévisionnel travaux
8	PLUI
9-11	Incivilités
12	Journée de nettoyage
13-14	Église Notre Dame
15-16	Conseils de Sophie
17-18	Recette de saison/Info diverses
19	Programme fête

Directeur de Publication : Philippe Moutier

Commission communication : Sophie Monchany,
Cyril Granet. Conception, réalisation : Pascal Mau

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie
publique

MAIRIE

Horaires

Lundi :	8h / 12h
Mardi :	8h30 / 12h
Mercredi :	8h / 12h 13h30 / 17h
Jeudi :	8h30 / 12h
Vendredi :	8h30 / 12h

Tél 05 56 71 11 18

Fax 05 56 71 11 05

accueil@gironde-sur-dropt.fr

Nous écrire

46, av. du Général de Gaulle
33190 Gironde-sur-Dropt

Retrouvez l'ensemble des
délibérations des conseils
municipaux sur internet
www.girondesurdropt.fr

Rejoignez-nous sur
facebook 

GIRONDE SUR DROPT

Premier bilan



Chers concitoyens, cela fait maintenant presque une année que la nouvelle équipe municipale est en place (28 mai 2021). Mais quelle année pour nous tous !

La nature ne nous a pas épargnés : début mars 2020 la tempête Léon se transforme en tornade sur notre village; nouvelle phase de grande sécheresse durant l'été, puis un automne/hiver avec pluies intenses, incessantes qui seront instigatrices des crues de la Garonne et du Dropt en février 2021. Et pour finir, un grand coup de gel en avril ; comme si la nature par tous les moyens dont elle dispose, ne voulait pas encore et encore nous avertir que ça suffit !

Et pendant ce temps là, la COVID19 ! Les mesures mises en place pour protéger les populations à risques, les interrogations, les avancées à tâtons, les doutes. Et puis la réalité : les êtres chers qui partent, ceux qui reviennent fatigués, épuisés ; ceux qui s'en moquent et ceux qui en ont peur. Ceux qui perdent un job, une entreprise, des revenus pour étudier ou pour vivre, les amis, la famille que l'on ne voit plus ... la liste est longue. Que de dégâts là aussi !

Et puis l'espoir, les vaccins et les gestes barrière qui nous donneront le temps de nous adapter, de nous recréer. Quelle dualité : l'Homme capable de tout inventer, vite, très vite, et qui est aussi l'Homme capable de tout détruire, tout saccager !

Et nous, femmes et hommes du conseil municipal nouveau, épaulés, accompagnés par les agents municipaux, avons, durant cette petite année, pris nos marques et débuté la mise en œuvre de notre projet. Finir ce qui était déjà engagé comme la salle multi-sports ; poursuivre et développer le projet de sécurisation de la RD 1113 et engager d'autres programmes comme par exemple l'accompagnement des enfants de Gironde via leur école.

En suivant vous allez découvrir les comptes de l'année 2020 et la déclinaison du budget 2021. Nous prioriserons le mieux possible les actions nécessitant des investissements. Nous étalerons les réalisations sur des durées plus longues que nous le souhaitons. Pour autant, nous avons refusé unanimement d'augmenter les taux d'impositions communaux pour 2020 et 2021.

Durant cette période, nous avons engagé des actions de vie sociale difficiles. Pour les points positifs, l'équipe du CCAS y a largement contribué dans l'accompagnement des Girondais en détresse, quelque soit cette détresse.

Par contre nous allons poursuivre les actions qui minent votre quotidien et pour lesquelles nous nous engageons :

- pression sur les propriétaires bailleurs pour réduire la part de logements insalubres.
- rappel à tous de vos devoirs en terme de tenue de vos devant d'habitat (désherbage et nettoyage des trottoirs, tonte des bords de terrains) : certains le font, merci ; d'autres pas encore et ça se voit.
- rappel aussi des règles de bon voisinage qui sont de votre ressort mais pour lesquelles nous pouvons apporter de la médiation
- gestion des grandes vitesses (hors RD 1113) : mise en place cette année de « régulateurs de vitesse » que nous testerons avant leur pose définitive.
- lutte contre les incivilités (dépôts sauvages, crottes de chiens, dégradation de bâtiments entre autres) : accentuation de la pression via le parc de vidéo surveillance qui va être augmenté.

Et puis la fête. Cette année encore Gironde va être privés de sa fête de la Saint Clair (manèges non autorisés, couvre feu,) Alors nous allons tricher et changer la date (pour cette année seulement) : nous vous donnons d'ores et déjà rendez vous le week end du 09 au 11 juillet pour trois jours de fête, d'animations et pour enfin avoir le plaisir de vivre tous ensemble un grand moment de partage et de convivialité. Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous inviter et pour partager un apéritif qui se tiendra le samedi devant le Cercle.

Faire la fête est dans notre projet, c'est une bonne raison d'espérer et de vivre.

Alors à très vite

Philippe MOUTIER

Etat civil

Naissances :

LENESTOUR-TREMY Lewis, Nicodem né le 02/04/2021

CAMPAN Inaya née le 04/06/2021

FERNANDEZ SIERRA Jade née le 07/06/2021

FERNANDEZ SIERRA Mattia né le 07/06/2021

Décès :

LALANNE veuve HAUQUIN Nathalie, Françoise le 31/01/2021

BOUINOT veuve BATISTE Marie, Odette, Renée le 26/01/2021

BANQUET épouse VILLARD Janine, Andrée, Anne le 02/02/2021

DEZELLIS Dominique le 02/04/2021

VALLADE Raymond le 13/04/2021

FIORIO veuve PAULY Aimée, Léonie le 24/04/2021

GABORIAUD épouse PICAT le 29/04/2021

BENVEGNI Yves, Gilbert le 01/05/2021

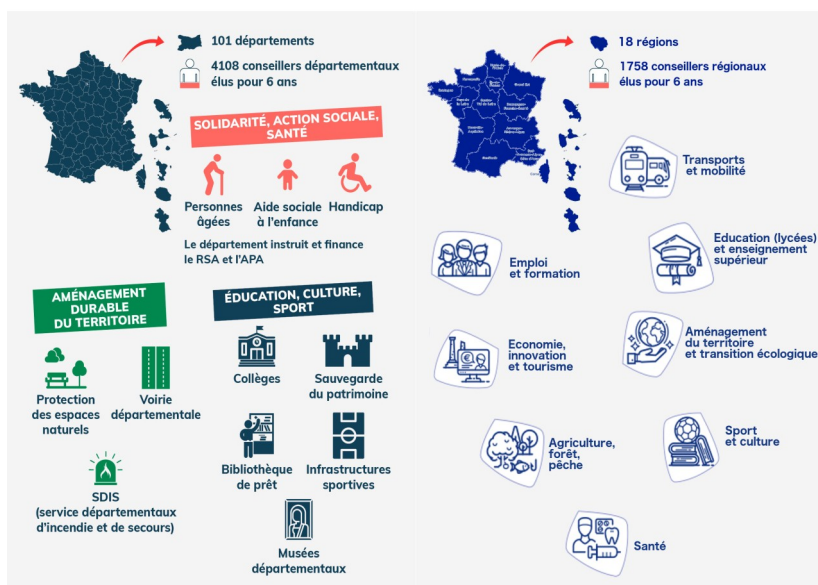
CHABANES veuve BALLADE Marie Huguette le 06/06/2021

2021 Élections Départementales et Régionales 20 et 27 juin 2021

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Quel est le rôle du département ?



En raison du contexte sanitaire, Le bureau de vote se tiendra à la salle des fêtes.

Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h.

Merci de vous munir de :

- Justificatif d'identité obligatoire
- Masque
- Stylo personnel

Mesures de protections sanitaires :

- affichage des gestes barrières contre la propagation des virus
- mise à disposition de gel hydro-alcoolique
- sens de circulation
- respect des distances raisonnables entre chaque électeur
- nettoyage renforcé des bureaux de vote avant et après le scrutin et désinfection au cours de la journée des surfaces le nécessitant

Comptes administratifs 2020

Séance du 17 mars 2021

COMPTE ADMINISTRATIF 2020: BUDGET COMMUNAL

- Excédent de la section de fonctionnement d'un montant de 175 303.00 €
- Déficit de la section d'investissement d'un montant de 6 048.00 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 : BUDGET RESEAU DE CHALEUR

- Excédent de la section 69 658.00 €
- Déficit de la section d'investissement d'un montant de 25 097.00 €

Les comptes sont approuvés à l'unanimité

Taux 2021

Séance du 14 avril 2021

Taxe foncière (bâti) : 39,60 % pour un produit attendu de : 566 676 €

dont taux communal inchangé : 22,14 %

dont taux départemental inchangé : 17,46 %

Taxe foncières (non bâti) : 70,69 % pour un produit attendu de 20 712 €

Soit un produit fiscal attendu de : **587 388 €**

Retour sur les travaux des 3 derniers mois

École : Des travaux ont été engagés à l'école. Un nouveau sol dans la classe de CP a été posé. Plusieurs trous, dans le revêtement de la cour côté maternelle, ont également été réparés.



Aménagement du bourg : embellissement

Des jardinières en bois ont été confectionnées par le personnel communal dans le but de fleurir le devant de la Mairie et du Siphem .

Aménagement du bourg : sécurisation D1113

Dans le cadre de l'aménagement du Bourg et de la sécurisation de la D1113, un plateau ralentisseur ainsi que des rambardes de sécurité ont été posés à l'intersection de la rue des Tanneries et de la route départementale.

Le conseil municipal a décidé le 15/01/2021 de la mise en double sens de la rue André Dupuy Chauvin. Cette décision est prise au regard des réalisations de nouveaux habitats : résidence Sorgho qui sera ouverte à la location pour ce printemps et création des logements le long de la contre allée de la place de la République et à la place des anciens bâtiments Mau. Cela limitera les flux de voitures sur la 1113 et les contres allées.



Une chicane est installée pour limiter les excès de vitesse et pour protéger le passage piétons devant la médiathèque. Cette chicane sera doublée si besoin après la place de la République vers l'église.

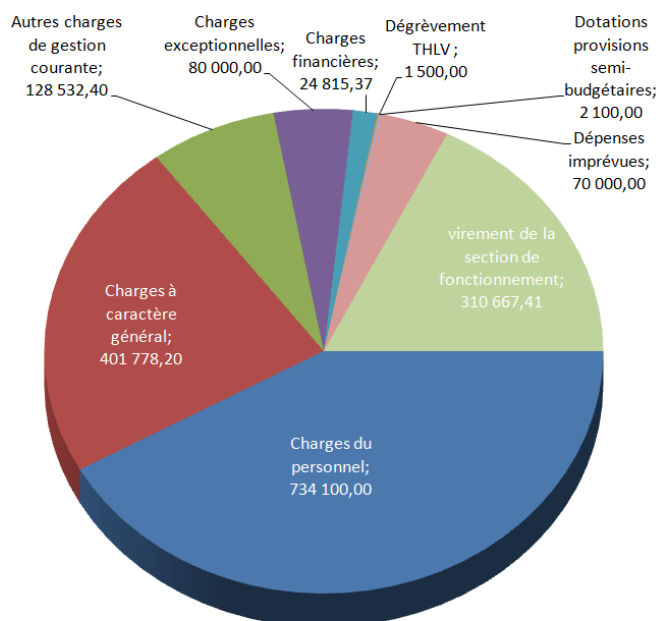
Sadirac :

Le sentier de promenade le long du Sadirac, cours d'eau qui traverse la commune et qui se jette dans le Dropt, a fait l'objet d'un gros nettoyage : travaux de débroussaillage, coupe d'arbres morts, enlèvement et broyage d'arbres. Pour rappel, ce parcours dispose d'une aire de pique-nique, et de toute la signalétique nécessaire. Le départ se trouve à la voie nouvelle et permet de rejoindre la « boucle locale des Tuileries », autre sentier balisé par le Département.



BUDGET PRIMITIF 2021

Dépenses de fonctionnement



Total : 1 753 493,38 €

Charges à caractère général : eau, électricité, chauffage, téléphone, entretien matériel, assurances, ...

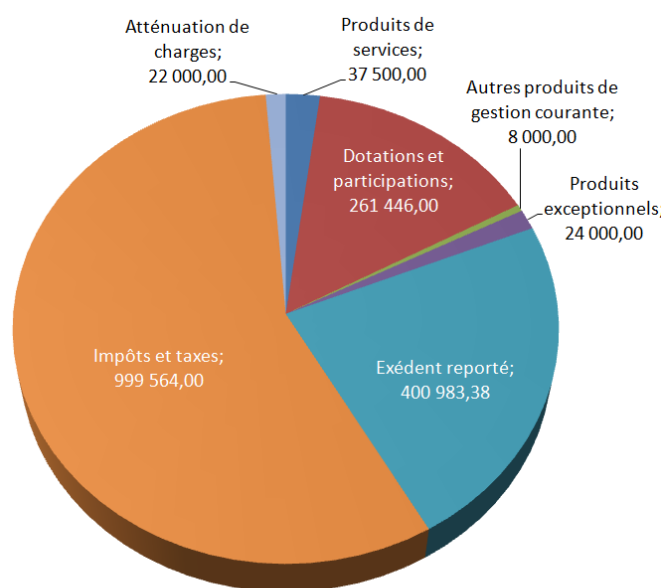
Autres charges gestion courante : participation SDIS33, SIVU, Syndicat du Dropt, subventions associations, CCAS.

Charges exceptionnelles : dépenses non budgétisées, subvention budget réseau de chaleur.

Virement à la section d'investissement : couvrir une partie des dépenses d'investissements.

Charges financières : intérêts liés à la charge de la dette.

Recettes de fonctionnement



Total : 1 753 493,38 €

Atténuation des charges : remboursement arrêts maladies

Produits des services : cantine

Impôts et taxes : taxes habitation, taxes foncières bâti et non-bâti, attribution de compensation CDC en réolais Sud gironde, taxe électricité,...

Dotations subventions et participations : DGF (dotation globale de fonctionnement)

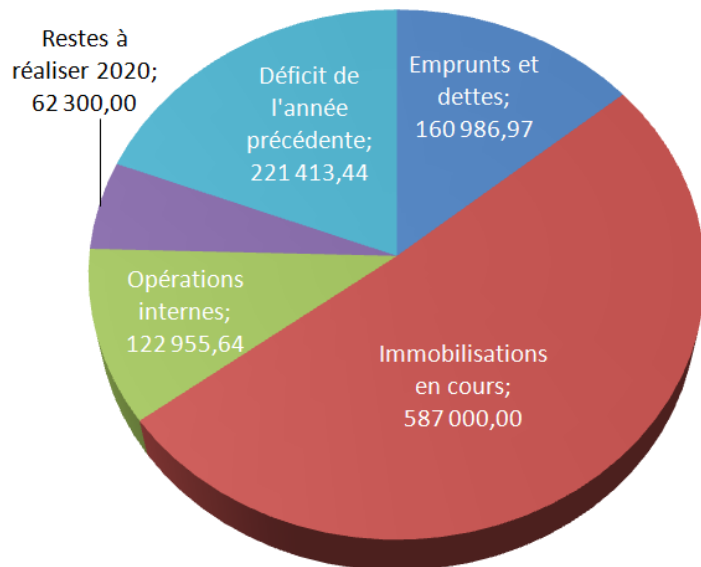
DSR (dotation de solidarité rurale), dotation compensation état, participation des communes extérieures aux charges de fonctionnement des écoles.

Autres produits de gestion courante : loyers communaux

Excédent de fonctionnement reporté : 400 983,38€

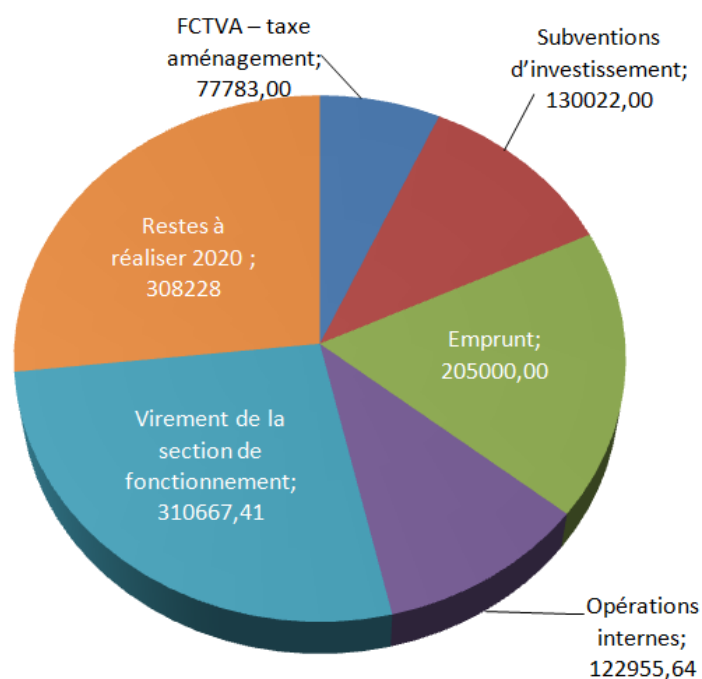
Dotations provisions semi budgétaire : provisions pour impayés

Dépenses d'investissement



Total : 1 154 656,05 €

Recettes d'investissement



Total : 1 154 656,05 €

BUDGET PRIMITIF 2021

Prévisionnel d'investissement

Rénovation du bâtiment communal affecté au SIPHEM	50 000 €
Aménagements diverses : pose d'un nouveau sol classe CP, mise en œuvre d'un mur dans la classe des petites sections maternelle, rampe de l'église	5 000 €
Voirie : réfection rue de l'Avocat, réfection rue Lassime, rebouchage rue Ste Petronille, rue Pierre Gemin, rue lot Les Vignes	50 000 €
Matériel mobilier :	11 800 €
Matériel école : informatisations des classes :	22 000 €
Matériel divers :	21 500 €
Cimetière : relèvement des tombes 1er année / 2	11 000 €
Pôle raquette (finition + achat matériel divers) :	35 000 €
Piste d'athlétisme (drainage, terrassement, enherbement)	28 000 €
Aménagement et sécurisation du Bourg/RD1113 : 2e phase 1er partie	340 000 €
Réfection menuiserie école : 1er année /2 :	75 000 €

CCAS : Réunion du 15 avril 2021

Présents : Marie-Pierre Rigaud, Brigitte Brunato, Madeleine Dupuy Chauvin, Catherine Laroui-Kersuzan, De Badts Liliane, Bouchet Marie Thérèse, Anne Lacoste, Nathalie Saint Croix

Dépenses :

- Charges à caractère général : 7000 €
- Autres charges : 2000 €
- Charges à caractère exceptionnel : 700,94 €

Budget prévisionnel 2021 adopté à l'unanimité, en dépenses et recettes.

Recettes : Subvention commune : 7000 € Excédent reporté : 2700,94 €

Budget Réseau de chaleur (séance du conseil municipal du 14/04/2021)

Dépenses d'exploitation

Charges à caractère général :	124 391,68
Charges financières :	3 936,76
Charges exceptionnelles :	500,00
Dotations provisions :	44 745,00
Dotations aux amortissements :	5 500,00
Virement à la section d'investissement :	50 746,84

Total : **229 820.28 €**

Recettes d'exploitation

Produits de services :	75 000.00
Opérations d'ordre	33 260,00
Produits exceptionnels	64 000,00
Subvention d'exploitation :	15 000,00
Excédent reporté :	42 560,28

Total : **229 820.28 €**

Dépenses d'investissement

Installation, matériel et outillage tech :	68 000,00
Emprunts :	25 731.84
Opérations d'ordre	33 260.00
Déficit reporté	36 063.51

Total : **163 055,35 €**

Recettes d'investissement

Subvention Etat :	31 500,00
Autres Réserves :	36 063,51
Virement de la section de fonctionnement	50 746,84
Opérations d'ordre	44 745,00

Total : **163 055,35 €**

Les grands axes des travaux 2021

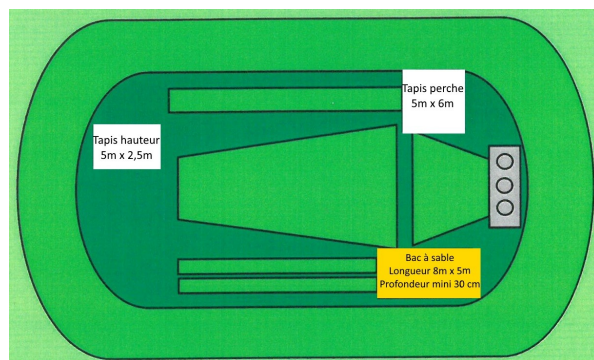
ECOLE – TRAVAUX PRÉVUS :

Pose d'une cloison dans la classe des petites sections de maternelle en remplacement d'un rideau pliant PVC. La première phase de rénovation de l'ensemble des menuiseries des bâtiments scolaires devrait être réalisée cette année. Un projet d'informatisation de l'école est en cours, avec l'installation de VPI (Vidéo Projecteur Interactif) dans chaque classe, avec l'achat de lots d'ordinateurs portables pour appréhender l'informatique, avec l'investissement dans diverses outils pédagogiques en concertation avec l'équipe enseignante.



PISTE ATHLÉTISME AIRE D'ENTRAÎNEMENT :

Une piste d'athlétisme est en cours de création au niveau du stade. Cette dernière a nécessité un drainage complet. A venir : enherbement et installation de l'éclairage. Pour rappel, cette aire d'entraînement de 80 mètres sur 40 mètres comportera des zones saut en hauteur, saut à la perche, saut en longueur et lancer de poids.



VOIRIE – TRAVAUX PRÉVUS :

réfection : rue de l'Avocat, rue Lassime

rebouchage :

- rue Ste Petronille
- rue Pierre Gemin
- rue lot Les Vignes



AMÉNAGEMENT DU BOURG

Phase 2 : Aménagement de la rue du Stade à la route de Beauséjour (trottoirs et aménagement paysager) et installation d'un plateau ralentisseur sur la D1113 au carrefour de la route de Beauséjour.



Plan Local D'Urbanisme intercommunal

Notre **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)** est un document, élaboré à l'échelle des 41 communes de la Communauté des communes du Réolais en Sud Gironde. Il établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol.

Comme les autres documents d'urbanisme, le PLUi doit viser à assurer les conditions d'une planification durable du territoire, prenant en compte les besoins de tous les habitants et les ressources du territoire, et conjuguant les dimensions sociales, économiques et environnementales (dont la gestion économe de l'espace).

En attendant l'approbation du PLUi de notre CDC à l'horizon 2022, ce sont les **Plans Locaux d'Urbanisme** de chacune des communes qui s'appliquent sur le territoire.

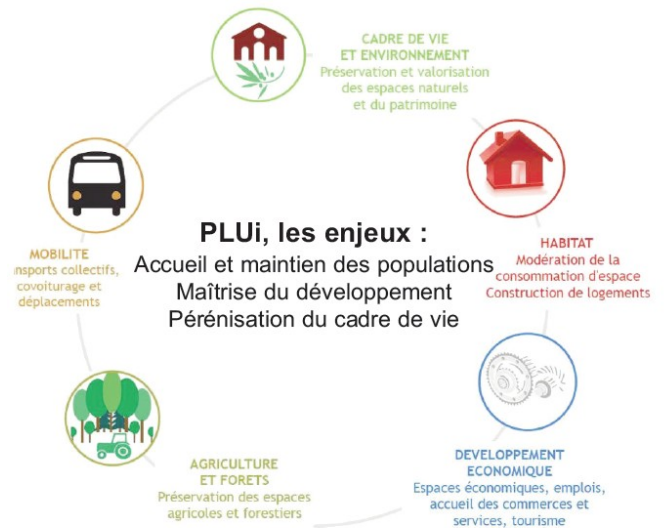


Le PLUi est composé de quatre documents :

- > **Le Rapport de Présentation** qui contient les principales conclusions de diagnostic et explique les choix pour le territoire
- > **Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** qui définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme

Les étapes à retenir :

- > Arrêt du PLUi de la CDC du Réolais en Sud Gironde le 3 juin 2021
- > Transmission aux communes membres qui doivent l'approuver (3 mois maximum)
- > Transmission aux services de l'état, aux personnes publiques associées (Région, département, Schéma de Cohérence Territoriale...) (4 mois)
- > **Enquête publique d'un mois dans les communes**



> **Le Règlement** avec une partie graphique (document de zonage), et une partie écrite qui définit les règles générales applicables à toutes les zones ainsi que les règles spécifiques pour chacun des quatre types de zones, à savoir :

- Les zones Urbaines (U)
- Les zones A Urbaniser (AU)
- Les zones Agricoles (A)
- Les zones Naturelles et forestières (N)

> **Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)** relatives à certains secteurs ou thèmes.

Le PLUi est accompagné d'annexes (servitudes d'utilité publique, les secteurs sauvegardés, etc.).

Le PLUi se doit d'être compatible avec le schéma de cohérence territoriale (SCoT) qui est lui-même intégrateur d'autres documents de planification tels que le schéma régional d'aménagement, de développement durable et égalité des territoires, le programme local de l'habitat, le plan de déplacements urbains.

concernées par le PLUi, au cours de laquelle chacun peut faire part de ses observations et propositions sur un registre d'enquête

Le PLUi et le registre seront accessibles en mairie durant cette période.

- > Rapport de la commission enquête publique
- > Approbation par le conseil communautaire
- > Le PLUi sera exécutoire après le contrôle de légalité, annonces de publicité...

Incivilités : rappel des règles



DÉPÔTS SAUVAGES

Chaque lundi les employés communaux procèdent à l'enlèvement de déchets ménagers, gravats, plastiques, bois, pneumatiques, etc... Cette situation devient intolérable. Les dépôts sauvages seront donc sanctionnés par une amende.

Rappel de procédure :

- Constat de dépôts sauvage
- Rapport de constatation établi par le maire avec identification du contrevenant
- Signalement à la gendarmerie de La Réole
- Mise en demeure du contrevenant ou du propriétaire du terrain
- Evaluation du coût des travaux d'évacuation par les services municipaux
- Passé le délai de trois semaines sans action d'évacuation de la part du contrevenant ou du propriétaire du terrain
- Consignation de la somme correspondante aux travaux envers le contrevenant ou le propriétaire du terrain
- Exécution des travaux par le service technique de la commune aux frais du contrevenant ou du propriétaire du terrain



Incivilités : rappel des règles



ORDURES MÉNAGÈRES

-Les poubelles doivent être déposées sur les trottoirs la veille au soir ou le jour même du ramassage et devront être ramassées le jour même.

-Les dépôts aux abords des conteneurs verres sont strictement interdits sous peine de sanctions.



Incivilités : rappel des règles

STATIONNEMENT TROTTOIRS

Le stationnement sur le trottoir d'un véhicule motorisé est interdit et de ce fait verbalisable. **L'amende s'élève à 135 euros pour les voitures et à 35 euros pour les deux-roues et trois-roues.**

STATIONNEMENT ABUSIF

Il est interdit de laisser abusivement un véhicule en stationnement sur une route.

Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, **pendant une durée excédant sept jours** ou pendant une durée inférieure mais excédant celle qui est fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police.

Tout stationnement abusif est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe.

Lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement abusif, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites.

ELAGAGE / ENTRETIEN

Les arbres, arbustes, haies, branches qui avancent sur la voie publique doivent être élagués régulièrement et coupés à l'aplomb des limites de ces voies.

Les propriétaires, locataires sont tenus de tondre et de nettoyer les espaces enherbés sur toute la longueur de la ou des façades de leur propriété.

Les propriétaires, locataires sont tenus de balayer et de désherber le trottoir dans toute sa largeur et toute sa longueur de la ou des façades de leur propriété.

ANIMAUX

-Tout propriétaire de chien doit tenir **son animal en laisse** sur la voie publique.

- Les chiens ou chats trouvés errants ou en état de divagation sur le territoire de la commune **peuvent être saisis et conduits à la fourrière.**

Les animaux ne peuvent être restitués à leur propriétaire qu'après paiement des frais de fourrière. En cas de non-paiement, le propriétaire est passible d'une amende forfaitaire.

-Sur les espaces publics (voies, places, trottoirs, espace verts) **les possesseurs d'animaux doivent immédiatement ramasser les déjections de leurs animaux.**

BRULAGE A L'AIR LIBRE DES DECHETS VERTS

Le brûlage à l'air libre des biodéchets **est interdit toute l'année.** La personne qui brûle des *déchets verts* à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 € maximum

Journée de nettoyage



Le dimanche 11 octobre dernier, Steven, jeune Girondais de 15 ans, avait rassemblé une trentaine de personnes en vue de nettoyer le village. Cette fois-ci ce sont près d'une cinquantaine de bénévoles qui se sont donnés rendez-vous le samedi 05 juin sur la place de la République avec la participation de l'école de rugby. La partie logistique a été gérée par la municipalité. (Protections, sacs, camion benne...)

C'est par petits groupes (1 adulte pour 5 enfants), que les bénévoles sont partis en quête de déchets dans les rues du village.

Au bout de 2 heures ils ont rassemblé près de 25 sacs poubelles, et le camion benne communal était plein.

Le ramassage des déchets fut clôturé par un goûter offert par la municipalité et servi par l'équipe de bénévoles du Cercle.

Nous saluons à nouveau cette initiative citoyenne et remercions tous les participants qui ont agi pour le bien commun.



Église Notre Dame

Église Notre-Dame de Gironde »

Hervé Gaillard, archéologue à la DRAC – Nouvelle-Aquitaine, service régional de l'archéologie

Christian Gensbeitel, maître de conférences à l'Université Bordeaux-Montaigne

L'église Notre-Dame est un édifice un peu isolé dans le tissu du bourg de Gironde, loin de la transversale routière qui le structure aujourd'hui et à distance du pont qui franchit le Dropt. L'église a été peu remarquée par les historiens de l'art, qui n'ont souligné son intérêt qu'au travers d'une charpente à entrails de longue portée datée par les sources historiques du tout début du XVI^e siècle. Un patrimoine discret, donc, dans l'ombre de la ville historique voisine de la Réole, mais qui a révélé sa singularité à la faveur d'études menées ces dernières années.

Plusieurs indices concordaient pour attribuer à l'église une date bien plus ancienne que celle de sa charpente : d'abord des sources historiques issues du cartulaire de La Réole ; ensuite une forme architecturale originale au niveau de sa partie orientale, le chevet.

L'église est déjà présente dans les sources de la fin du Xe siècle sous la forme « Sainte-Marie fondée et consacrée dans Villeneuve », ce dernier nom signifiant sans doute une création neuve dans un espace circonscrit de villa. On a soupçonné la présence d'un palais de Charlemagne mais aucune preuve réelle n'y est apportée, sauf à dire que l'on est dans un « vieux pays », occupé et parcouru depuis l'Antiquité. L'église de Villeneuve et ses clercs rejoignent le patrimoine du prieuré bénédictin de la Réole lors de sa fondation en 978. Mais d'où vient alors le nom de Gironde ? Il serait celui de la famille seigneuriale occupant le château, aujourd'hui disparu et situé à l'origine à l'emplacement de la gare. Villeneuve s'efface progressivement au profit du lignage de Gironde au cours du XIII^e siècle.

Le chevet de l'église de Gironde comporte une forme polygonale à sept pans, dans laquelle s'ouvrent cinq grandes baies que l'on devine dans les maçonneries, ce qui dénote dans le paysage religieux de l'époque romane en Gironde. Ce chevet est élevé de surcroît en moellons bien dressés et assisés, selon une pratique constructive qui n'est plus en usage au XII^e siècle. D'autres exemples ont été décelés adoptant cette forme, en Aquitaine, Caudrot toute proche ou près d'Agen, Sérignac-sur-Garonne.

L'édifice était donc présumé plus ancien que la période romane lorsque nous entreprenons les premières recherches. Trois phases distantes se sont déroulées avec la mobilisation de compétences diverses.

En 2011, plusieurs sondages archéologiques ont été ouverts dans la nef et contre les pans du chevet. Il s'agissait d'examiner le pied de mur et de dater les premières constructions rapportées à l'origine de l'église. D'emblée, les charbons collectés dans les niveaux archéologiques, soumis à la datation par radiocarbone ont livré une fourchette haute autour des VIII^e-IX^e siècles ! Un des pans du chevet a été examiné pour discerner précisément la méthode de construction, les mortiers, les enduits.

En 2016, il fallait confirmer cette chronologie inédite en renouvelant trois sondages (deux intérieurs et un extérieur) et en soumettant les mortiers d'origine à une technique innovante : la datation par luminescence optiquement stimulée (OSL). Cette technique complexe mise en œuvre par le laboratoire IRAMAT-CRPAA à l'université Bordeaux Montaigne, vise à calculer la date de la dernière exposition à la lumière des grains de sable soustraits à la lumière du soleil depuis leur intégration au mortier des murs. L'OSL a confirmé les premières datations en installant pleinement l'église de Gironde dans l'époque carolingienne au IX^e siècle. De façon étonnante au regard de sa fragilité supposée – ici pas de robuste abside épaulée de contreforts – l'église a conservé son chevet debout depuis près de 1200 ans !

En outre, la campagne de 2016 a illustré de nouveaux aspects : la présence d'un sol de mortier de chaux et cassons de tuile (appelé « tuileau ») partout dans la nef actuelle et le chevet. Cette information tend à montrer que le plan de l'édifice actuel, pour l'essentiel du XV^e siècle, reprend peu ou prou celui de l'église d'origine.

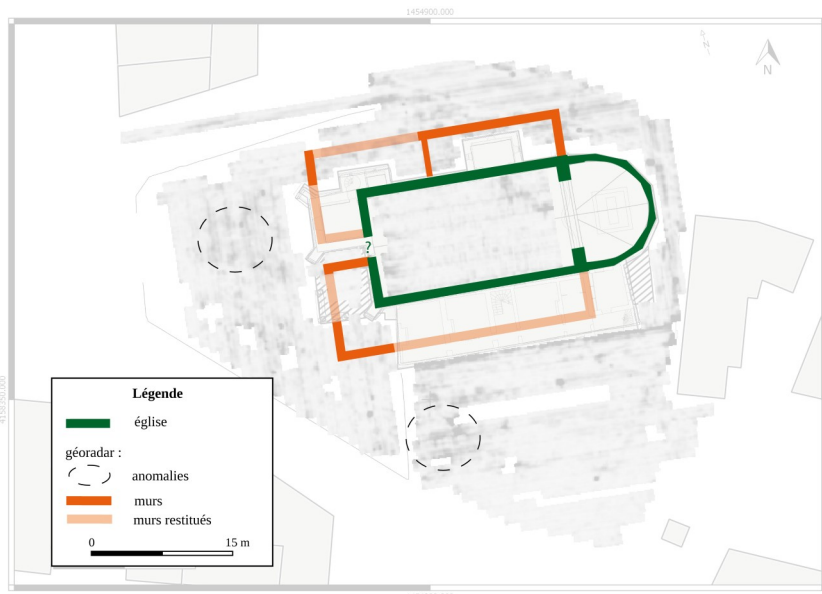
Enfin, en 2020, probable dernière campagne pour appréhender l'église de Gironde, le travail a consisté à relever le chevet avec précision, d'abord par des photos réalisées par drone puis par une observation sur échafaudage.

Église Notre Dame

Il convenait de noter la forme des baies, les différents enduits, les reprises plus tardives pour restituer sur le temps long l'histoire de l'église.

Parallèlement, une opération de géoradar a exploré l'intérieur et les abords. Il s'agit de reconnaître, en envoyant des ondes électromagnétiques de haute fréquence dans le sol, des anomalies de densité tels que des murs enfouis. Cela a donc révélé que l'église avait jadis une, voire deux galeries latérales, annexes de service ou chapelles, contribuant ainsi à compléter le plan et ... ouvrir à d'autres questions.

L'opération de recherche programmée au long cours, financée par le ministère de la Culture, a ainsi permis une avancée conséquente sur l'architecture religieuse d'avant la grande reconstruction romane. Elle fait de Gironde, non un cas unique, mais un exemple des mieux conservés dans le paysage monumental de l'époque carolingienne en Aquitaine, qui méritera bientôt un classement au titre des Monuments historiques et un point de visite pour les curieux.



Le saviez-vous ?

Enjeu des guerres franco-anglaises, puis des guerres de Religion, Gironde fut prise par Montluc (Serviteur de cinq rois ([François I^{er}](#), [Henri II](#), [François II](#), [Charles IX](#) et [Henri III](#)), Montluc s'illustra pendant les [guerres d'Italie](#) et les [guerres de Religion](#) et fut élevé à la dignité de [maréchal de France](#)) en 1574.) qui y pendit 70 protestants en 1562.

Les conseils de Sophie



TUTO

EPONGE TAWASHI



ZÉRO DÉCHETS

Le tawashi est une petite éponge qui nous vient tout droit du Japon, plus durable et donc plus écologique que la traditionnelle éponge jaune et verte. C'est une éponge zéro déchets qu'on fabrique soit même avec du tissu de récupération.

Sophie nous propose son petit tuto très simple vous guidant pas à pas.

MATERIEL



1 OU 2 CHAUSSETTES SELON LA TAILLE



20 EPINGLES A LINGE



1 BOITE CARREE OU UN PLAT CARRE



1 PAIRE DE CISEAUX



1 METRE



PLACER LES EPINGLES A LINGE
AUTOUR DE LA BOITE
5 SUR CHAQUE COTE



DECOUPER DIX BANDES DE 2 CM
ENVIRON DANS LA CHAUSSETTE



PLACER LES 5 PREMIERES BANDES
AUTOUR DES PINCES



Les conseils de Sophie



PRENDRE UNE NOUVELLE BANDE
TISSEZ DESSUS DESSOUS
FAIRE DE MEME POUR TOUTES LES
BANDES EN INVERSANT BIEN
1ERE BANDE JE DEMARRE DESSOUS
2EME BANDE JE DEMARRE DESSUS
3EME BANDE JE DEMARRE DESSOUS
4EME BANDE JE DEMARRE DESSUS
5EME BANDE JE DEMARRE DESSOUS



QUAND J'AI FINI DE TISSEZ J'OBTIENS
CECI



SAISIR LA PREMIERE BANDE EN BAS A
DROITE
SAISIR LA SECONDE BANDE AU DESSUS
PASSER LA SECONDE DANS LA PREMIERE
LA SECONDE BOUCLE DEVIENT LA
PRINCIPALE
LA PASSER DANS LA TROISIEME
AINSI DE SUITE JUSQU'A LA DERNIERE

Les conseils
de sophie



Ma vie sans produits
toxiques sur ma peau et
dans ma maison

3



ET VOILA NOTRE EPONGE TAWASHI
ETIRER LA POUR LUI FAIRE PRENDRE UNE FORME UN CARRE
POUR L'ENTRETEINIR

Un litre d'eau chaude et une cuillère à soupe de cette poudre magique.
Mélangez bien, et plongez dedans votre éponge pendant 4 bonnes heures.
Après, rincez à l'eau claire avant d'essorer. Cette opération va éliminer les
bactéries et les microbes dans l'éponge.

Et pour le côté grattant il suffit d'utiliser des coquilles d'oeuf broyées.

Les conseils
de sophie



Ma vie sans produits
toxiques sur ma peau et
dans ma maison

4

UN AUTRE SUPPORT POUR FABRIQUER L'EPONGE TAWASHI



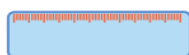
Une plaque de bois 20 x 20



28 CLOUS



1 Marteau



1 Règle



1 Crayon

Tracer un carré de 16 cm x 16 cm
Placer les clous tous les 2 cm tout autour
Plus votre carré est grand plus l'éponge sera grande
Sur ce modèle on a 7 sept clous donc prévoir 28 bandes de tissus



Placer les bandes comme sur la
photo
Je précise que ce n'est pas le même
modèle que celui proposé sur la
photo
Là on est sur un carré de
14,5 x 14,5



Croiser les bandes de la même
manière qu'avec la boîte carrée
Dessus dessous
Répéter les mêmes opérations et
vous obtiendrez une éponge Tawashi

Vous pouvez utiliser un collant ou un leggings ou
les manches d'un T-shirt en coton

Les conseils
de sophie



Ma vie sans produits
toxiques sur ma peau et
dans ma maison

5

Les conseils
de sophie

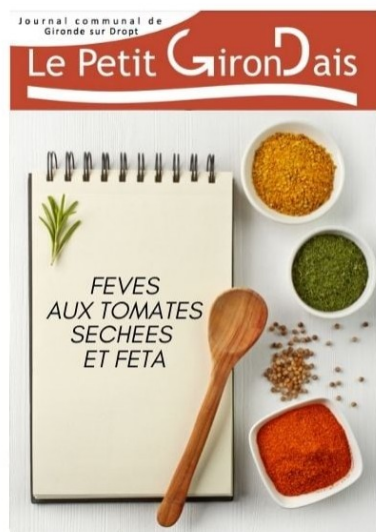


Ma vie sans produits
toxiques sur ma peau et
dans ma maison

6

Jeu concours recette de saison

GAGNANTE N° 1 DU JEU CONCOURS



MARIE LAURE
GIMENEZ CAHISA



Fèves aux Tomates Séchées et Féta

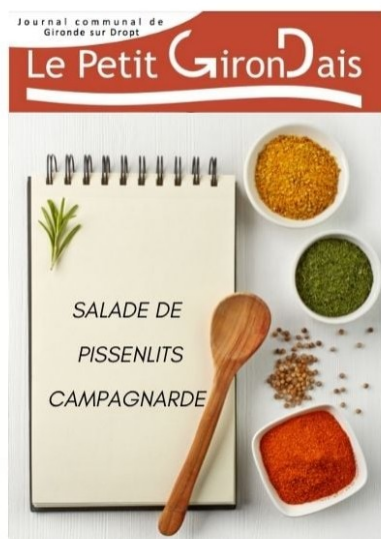
Écosser et peler des petites fèves.
Couper finement les tomates séchées.
Tailler des cubes de Feta.
Mélanger le tout dans un saladier et assaisonner selon votre goût.
Servir bien frais dans des ramequins individuels avec des feuilles de menthe fraîches.



Cette recette vous est proposée par Marie laure Gimenez Cahisa



GAGNANTE N° 2 DU JEU CONCOURS



SYLVIE LALANNE



Les ingrédients pour 4 personnes :

Une poignée de pissenlits par personne.
Une barquette de lardons fumés.
Deux oeufs durs.
Une échalote ou une gousse d'ail selon vos goûts.
Vinaigrette.

La préparation :

Cueillir les pissenlits au printemps de préférence (moins d'amertume) et bien les laver.
Faire revenir les lardons.
Mélanger les ingrédients dans un saladier.
A déguster avec une omelette ou des oeufs au plat par exemple.

Salade de pissenlits campagnarde.



Cette recette vous est proposée par Sylvie Lalanne



Informations diverses



Mr Martineau Albert, adhérent à la fédération nationale des Anciens Combattants d'Algérie, a bénéficié de la remise de la croix du combattant lors de la cérémonie du 19 mars 2021 au mémorial des Anciens Combattants de la Réole

Félicitations à ce Girondais

Pièges à frelons asiatiques

Dans le cadre de la lutte contre la prolifération du frelon asiatique, la municipalité met à la disposition des habitants gratuitement des pièges. (1 par foyer)

Ces derniers sont à retirer en Mairie le matin de 9 h à 12h les lundis mardis mercredis et jeudis.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter Remy Gallissaires : 05 56 71 11 18



ECOLE DE GIRONDE/DROPT

INSCRIPTIONS

Les demandes d'inscriptions scolaires pour les enfants sont à effectuer en Mairie aux horaires d'ouverture.

Merci de bien vous munir de :



Livret de famille
Justificatif de domicile
Accord écrit du Maire
de la commune de
domicile

DÉCHÈTERIES

HORAIRES D'ÉTÉ

du mardi au samedi

15 juin au 4 septembre

7h00 - 14h00

Toute l'équipe de l'USTOM

est à votre écoute

05 57 84 00 20

ustom.fr



Week end festivités

9/10/11 Juillet 2021

Vendredi 9 juillet

Marché des producteurs place de la République
Concert avec Mister Daoud



Samedi 10 juillet

Marché des artisans créateurs place de la République
de 10H à 18H00

Apéritif à 18H30 **offert** par la Mairie **bon à présenter**
au Cercle place de la gare

Equalizer rugby et autres animations pour enfants, adultes et
ados de 10H à 17H.

Retraite aux flambeaux à 22H30 en musique.

Restauration sur place le midi et le soir sans réservation.



Dimanche 11 juillet

Exposition de vieilles voitures avec le Rétro Club Reolais de
9H à 18H00.



Exposition de créateurs et artisans.

Restauration sur place sans réservation.

Bon pour une boisson

Bon pour une boisson